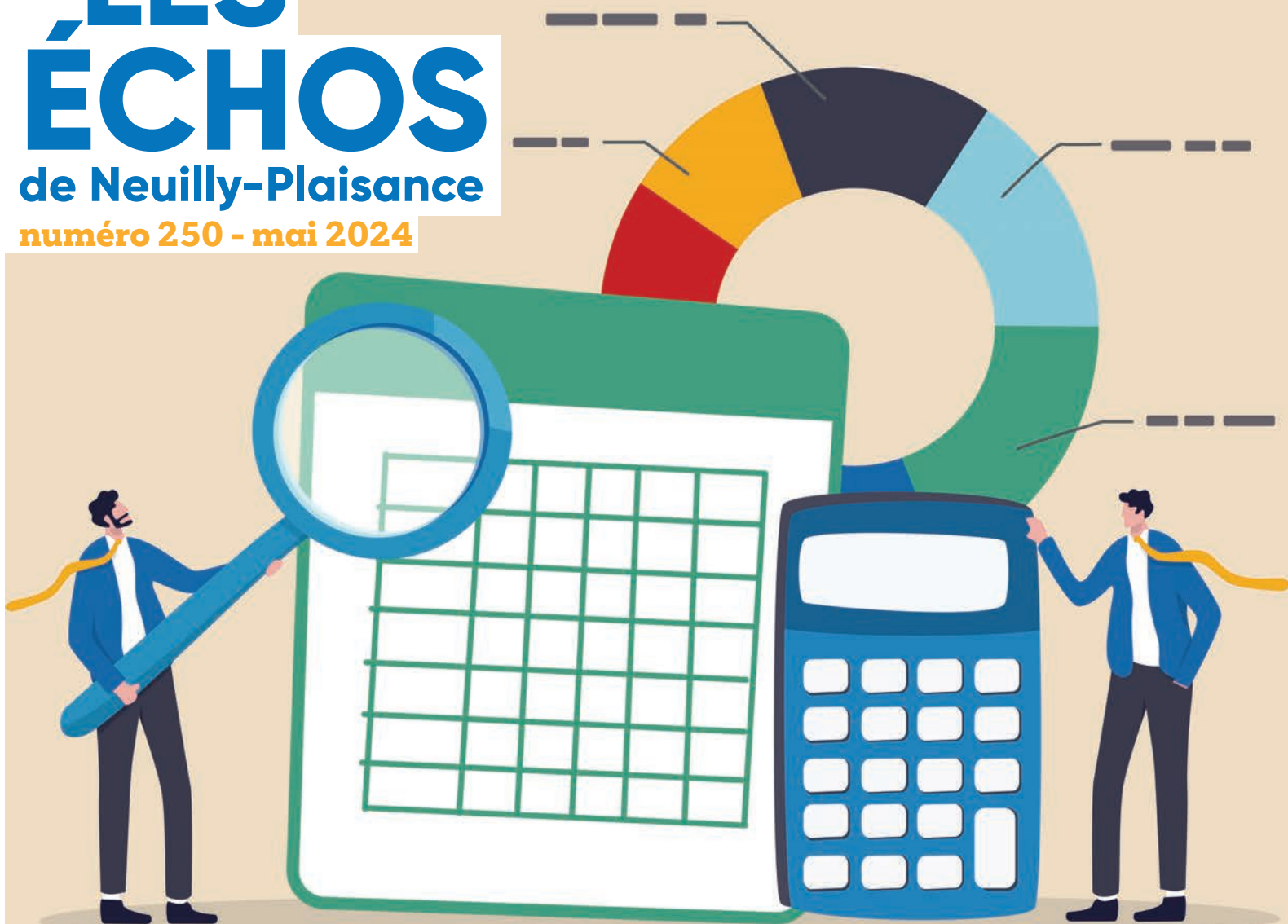


LES ÉCHOS

de Neuilly-Plaisance

numéro 250 - mai 2024



Le dossier du mois

Budget 2024 :

de la maîtrise et

des projets ambitieux.

_sommaire

03 > ÉDITO

04 > LE DOSSIER DU MOIS

Budget 2024 : Des investissements conséquents

08 > RETOUR EN IMAGES

10 > VIE NOCÉENNE

10_JO des enfants : en route pour les phases finales

11_Engagement BAFA

12_Plan Vélo

13_La Mutuelle Communale

14_Le bus des bords de Marne

15_Un été en bords de Marne

16_L'agriculture à portée de main / Amours de bouchons

17_Portrait d'une Nocéenne centenaire

18_Délai de délivrance des pièces d'identité / Lutte contre les violences faites aux femmes

19_Élections européennes

20 > SPORT

20_Neuilly-Plaisance Karaté Club

21_Portrait d'Ambre Grasset

22 > CULTURE

22_Le CMASC fait son show / La fête des familles

23_Le concert de l'école de musique / Le livre du mois

24_Agenda culturel

25 > COMMERCE

25_Ouverture d'un Cocci Market

26_L'art du bien-être

27_Inauguration de Like You Coaching

28 > TRAVAUX

29 > COURRIERS DES NOCÉENS

30 > JEUX & ÉTAT CIVIL

31 > TRIBUNES POLITIQUES

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ NOCÉENNE



www.mairie-neuillyplaisance.com



Neuilly-Plaisance Ville



ville_neuillyplaisance



Mairie de Neuilly-Plaisance



Abonnez-vous
à la newsletter de la Ville
en scannant ce QR code



RETROUVEZ TOUTE LA
PROGRAMMATION DU
CINÉMA DIRECTEMENT
SUR LE SITE DE LA VILLE.



Vous ne recevez pas Les Échos dans votre boîte aux lettres ? Vous souhaitez nous poser une question ?
Contactez-nous par mail : cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com

Les Échos, le mensuel des Nocéens - Hôtel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance, 01 43 00 96 16 - Directeur de la publication Christian Demuynck - **Collaboration** N. Abajo, P. Aubry, F. Auray, C. Blondin, A. Godet, L. Khozian, B. Ledain-Pichot, E. Nguyen, C. Rienzo - **Crédits photos** Mairie de Neuilly-Plaisance, 123rf, Unsplash, Freepik, ©DR **Maquette** Direction de la communication **Impression** - Perigraphic, imprimé sur papier PEFC à 10 700 exemplaires.





Promesse tenue

«À Neuilly-Plaisance, nous ne faisons pas de chèque en bois...»

Alors que le gouvernement est empêtré dans des problèmes budgétaires qu'il s'est lui-même créés, les collectivités locales vont, une nouvelle fois, faire les frais de sa mauvaise gestion et de son imprévoyance.

Face à ces dérives, le sérieux budgétaire des collectivités contraste du tout au tout avec les dépenses effrénées de l'État qui fait sans cesse des chèques en bois et impose ensuite aux collectivités de combler le déficit.

Pas de chèque en bois

À Neuilly-Plaisance, nous ne faisons pas de chèque en bois, ni de promesses en l'air à la différence du Président de la République.

Ainsi, l'an passé lors du vote du budget, je m'étais engagé à baisser les impôts si le contexte économique le permettait. Promesse tenue. Les élus de la majorité municipale ont en effet voté le 27 mars une baisse des taux d'imposition des impôts locaux.

Une baisse des impôts...

Combien de villes en ont fait autant ? Assurément bien peu.

Certaines augmentent régulièrement le taux de leur taxe foncière. D'autres font des baisses en trompe l'œil en baissant la taxe sur les propriétés non bâties mais en augmentant celle sur les propriétés bâties. Nous n'avons pas eu recours à cet artifice. Je rappelle d'ailleurs que les taux d'imposition municipaux sont restés stables durant 16 ans, entre 2006 et 2022.

Nous avons pu voter cette mesure car, par rapport à l'an passé, le poste budgétaire «énergie» qui pesait lourdement sur le budget 2023 a notablement diminué. Cependant, l'inflation est toujours là et il faut également composer avec les augmentations du point d'indice des fonctionnaires qui, bien que légitimes, pèsent lourdement sur la masse salariale (+ 1,5 million d'euros en 2 ans). C'est pourquoi, cette baisse est modeste, de l'ordre de 0,35%, et ne compensera pas l'augmentation de l'an passé.

Elle a toutefois valeur de symbole à l'heure où le gouvernement clame qu'il n'augmentera pas les impôts tout en étudiant comment s'en prendre de manière

détournée au portefeuille des Français et aux dotations financières des collectivités locales pour réduire son colossal déficit.

...malgré une baisse des dotations.

À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que si les dotations de l'État augmentent légèrement, cette augmentation est bien inférieure à celle de l'inflation. Il faut savoir qu'en 10 ans, la Ville a perdu la bagatelle de 30 millions d'euros de dotations entre le montant prévisible de ce qui aurait dû nous être versé et le montant réellement perçu.

Il n'en demeure pas moins que malgré cela, la situation financière de la ville demeure saine avec un très faible endettement et un ambitieux plan pluriannuel d'investissements.

Gestion rigoureuse, efficacité, qualité du service rendu, tels ont toujours été les piliers de mon action en faveur des Nocéens. L'antithèse de l'État.

**Votre Maire,
Christian Demuynck**

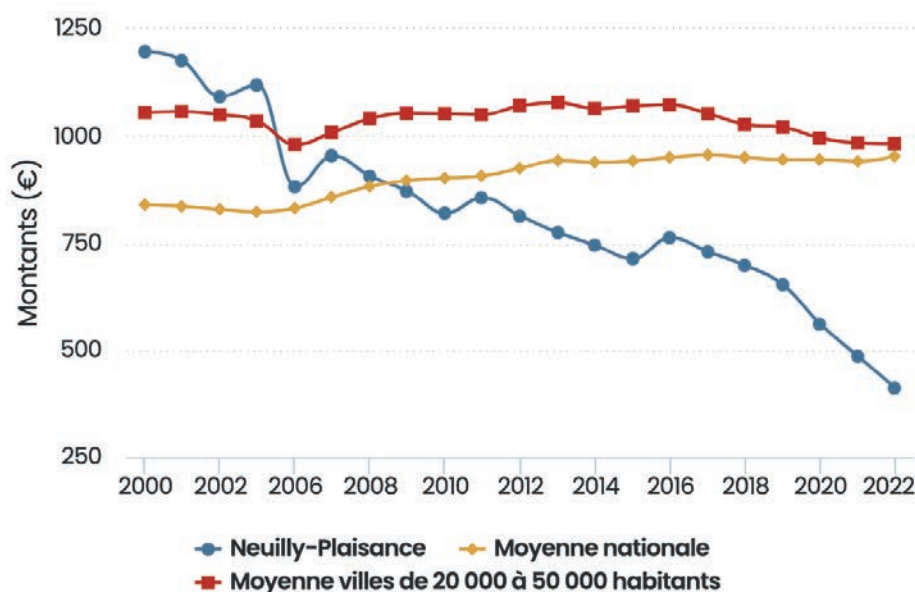


Budget 2024 : des investissements conséquents

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont été amenés à voter, comme il en est coutume à cette période de l'année, l'un des textes les plus importants pour l'avenir de notre commune : l'adoption du budget pour l'année 2024. Dans un contexte national compliqué, rythmé par les recherches incessantes du Gouvernement de postes de dépenses à réduire pour réaliser 50 milliards d'euros d'économie d'ici à 2027. Face à la menace d'augmentation des impôts nationaux, les élus de la majorité municipale, autour de Christian Demuynck, ont fait un choix fort, annoncé dès l'année dernière : une baisse des impôts locaux. Le tout en conservant un plan pluriannuel d'investissements conséquent.

C'était un engagement du Maire, **Christian Demuynck** et de la majorité municipale, c'est aujourd'hui une réalité. Le coût réel de l'énergie n'ayant finalement été multiplié « que » par 2 en 2023, et comme s'y était engagée la Municipalité à l'issue du vote des taux l'an passé, une baisse des impôts a été actée en conseil municipal. Elle tient compte d'un contexte économique toujours marqué par l'inflation, d'une nouvelle augmentation du point d'indice des agents municipaux au 1^{er} janvier 2024, décidée par le Gouvernement, et d'un programme pluriannuel d'investissements nécessitant une capacité d'autofinancement importante.

Présenté par les conseillers municipaux **M. Philippe Berthier** et **Mme Michèle Choulet**, la première victoire de ce budget réside dans sa capacité à répondre aux besoins de la population tout en tenant compte des contraintes financières. Malgré la diminution des fonds provenant de l'État depuis plusieurs années, les services essentiels seront maintenus à un niveau de qualité optimal. Les écoles, les infrastructures publiques, la sécurité, la culture et les activités sociales continueront à bénéficier d'un soutien financier adéquat. Il est à noter que la ville perçoit une dotation globale de financement moitié moins importante que la majorité des villes de la même strate (20 000 à 50 000 habitants), tandis que notre taux d'endettement demeure lui largement en dessous de la moyenne.



Dette par habitant
de Neuilly-Plaisance



Les élus en charge du budget 2024



Philippe Berthier
Conseiller municipal
délégué à l'Espace
Public



Michèle Choulet
Conseillère municipale
chargée des Finances
et du Logement

De l'investissement pour un meilleur lien social et intergénérationnel.

Ce budget ne se contente pas de maintenir le statu quo; il propose également des projets ambitieux pour l'avenir de Neuilly-Plaisance.

À hauteur de 10 millions d'euros, des investissements significatifs sont prévus dans de nombreux domaines clés.



Le sport,

avec la rénovation et l'extension de la piscine municipale à partir du mois de septembre, ou encore la création d'un city-stade au pied de la résidence des Renouillères.



L'aménagement urbain,

avec la rénovation et l'extension de la ferme Terrisse pour l'accueil des services municipaux.



Le développement durable,

avec la création de nouvelles cours oasis, l'achat d'une balayeuse électrique, le changement de chaudières dans les écoles, ainsi que le recrutement d'un ingénieur fluide, pour repenser nos modes de consommation et le déploiement des LEDs pour l'éclairage public.

Ces projets visent non seulement à améliorer la qualité de vie des habitants actuels, mais aussi à préparer la commune aux défis et aux opportunités qui se présenteront dans les années à venir.

L'une des priorités de ce budget est également de renforcer le lien social au sein de la commune. Des initiatives visant à promouvoir le vivre-ensemble, à soutenir les associations locales, et à encourager la participation citoyenne seront mises en place. Une commune prospère est avant tout une communauté unie et solidaire.

L'adoption de ce budget est le résultat d'un travail d'équipe et d'une concertation entre élus et services municipaux. Chaque euro a été scruté, chaque décision a été pesée avec attention pour garantir la pérennité financière de la commune tout en répondant aux attentes légitimes de ses habitants.

L'adoption du budget 2024 est une étape importante à Neuilly-Plaisance. Malgré les défis financiers, la Ville a su faire preuve de résilience et d'ingéniosité pour proposer un budget à la fois réaliste et ambitieux. C'est un signal fort qui témoigne de l'engagement envers le bien-être de tous les habitants et de la détermination à bâtir ensemble un avenir meilleur.



PRÉSENTATION FONCTIONNELLE DU BUDGET



Répartition sur une base de
100 euros



**FINANCEMENT
DES INVESTISSEMENTS**

13€



SÉCURITÉ

3€



**JEUNESSE, SPORT,
CULTURE**

22€



**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

14€



SANTÉ, ACTION SOCIALE...

9€



ENSEIGNEMENT

24€



**REMBOURSEMENT
DE LA DETTE**

4€



ADMINISTRATION

11€

08.03.24 • JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Projections au cinéma La Fauvette, café littéraire dédié à des poétesses et exposition de portraits de Nocéennes, la Municipalité et **Denise Serpil Yilmaz**, Conseillère municipale chargée des droits des Femmes en particulier s'engagent pour défendre au quotidien les droits des femmes.



13.03.24 • SOIRÉE BACHELIERS

Christian Demuynck et son équipe municipale ont félicité la cinquantaine de bacheliers 2023 avec mention lors d'une soirée conviviale à la salle des Fêtes.



16.03.24 • SOIRÉE DANCING WITH FRIENDS & FAMILY

Plus de 200 Nocéens ont enflammé la piste lors de cette soirée nouveau concept composée de jeux musicaux et d'un DJ set. Une vraie réussite qui appelle déjà une seconde édition.



11.03.24 • COMMÉMORATION

M. Gibert, conseiller municipal en charge du protocole, a officié la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme au Square du Souvenir Français, en présence de **M. Stefani**, Président de l'association FNACA, **M. Chevalier**, membre de l'association UNC, **M. Carvalhinho**, conseiller régional d'Ile-de-France, **Mme Lamaurt**, 1^{ère} adjointe et **Mme Choulet**, conseillère départementale.



23.03.24 • CARNAVAL

Un défilé haut en couleur est venu clôturer une journée festive d'animations dans la cour de la Mairie, organisée par les équipes des accueils de loisirs, et a réuni plus de 600 personnes. Merci aux familles nocéennes pour leur participation.

23 & 24.03.24 • L'ART NOCÉEN

Des sculptures, des photographies, des peintures, des dessins, que d'œuvres à découvrir en salle des Fêtes durant un week-end grâce au travail des adhérents des 4 associations culturelles de la Ville – Arc en ciel – Atelier de Plaisance – Atelier 44 et Club photo de Neuilly-Plaisance – et du CMASC.



29.03 > 03.04.24 • FÊTE FORAINE

Une fête foraine installée sur la place du marché, s'est animée pour le plus grand plaisir de tous : manèges pour les enfants, jeux, animations et gourmandises, il y en avait pour tous les goûts !

30.03.24 • FESTIVAL HORS LIMITES

Cette année encore, la ville de Neuilly-Plaisance s'est associée au festival littéraire en Seine-Saint-Denis. L'occasion d'accueillir l'écrivain franco-américain Mark Greene pour une conférence gratuite à la bibliothèque, suivie de la projection du film *La chasse* de Carlos Saura au cinéma La Fauvette.



24.03.24 • APÉRO DU MAIRE

Des échanges constructifs entre Nocéens et **M. le Maire** ont eu lieu lors du traditionnel rendez-vous de l'apéro du Maire, au sein de l'agence immobilière *Valentimmo*.



30.03.24 • LA CHASSE AUX ŒUFS

La prairie du parc des coteaux d'Avron a accueilli 500 enfants et leurs familles lors de l'incontournable chasse aux œufs. De la joie et du bon chocolat étaient au rendez-vous.



22.04, 06.05 & 27.05.24 • LUTTE CONTRE LES ARNAQUES

Sous l'impulsion de **Mme Lamaurt**, 1^{ère} adjointe, et **M. Taglang**, conseiller municipal délégué à la Sécurité, la Ville s'est associée à la Préfecture de Police de Paris pour vous proposer des ateliers d'information et de prévention gratuits contre les arnaques et les escroqueries.



Vacances de Pâques studieuses pour ces enfants d'accueils de loisirs qui s'entraînent durement à la préparation de JO des enfants.

JO des enfants : en route pour les phases finales !

Les jeunes athlètes fréquentant les accueils de loisirs élémentaires Herriot, Renouillères et MCJ, vivent depuis le 10 janvier dernier, une expérience sportive inédite avec les Jeux Olympiques des enfants.

Pour cette 1^{ère} édition, la Municipalité et le service Enfance-Jeunesse sont fiers d'avoir organisé cet événement pour les petits Nocéens, qui représentent leur centre de loisirs durant toute la compétition, valorisant ainsi le label *Terre de jeux* détenu par la Ville.

Le 22 juin prochain, le stade municipal se transformera en véritable village olympique, avec les épreuves des phases finales des JO des enfants, le classement et la remise de médailles à 17h sur le terrain d'honneur !

6 disciplines seront représentées : La natation, la gymnastique, l'athlétisme, le flag rugby, le handball et le basket ball.

Un événement familial ouvert à tous !

Ce village olympique accueillera petits et grands Nocéens, pour partager les valeurs des Jeux Olympiques : plus vite, plus haut, plus fort, ensemble, lors d'un après-midi festif et convivial. Un espace restauration et des food trucks seront sur place pour régaler les papilles.

Les équipes des services municipaux et plus de **15 associations sportives de la Ville se mobilisent pour proposer de 13h à 17h** des ateliers découvertes, des animations, des démonstrations et de nombreux challenges sportifs à réaliser seul ou en famille !

Handball, tennis, pétanque, basketball, espace jeux pour les tout-petits, et bien plus encore : il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux. Nous vous y attendons nombreux !



samedi 22 juin : 13h > 17h
stade municipal

**venez vous initier à
16 activités sportives**



judo



karaté



badminton



rugby



hip-hop



football



roller



taekwondo



pentathlon
moderne



tennis



pétanque



basketball



handball



fitness



capoeira



athlétisme



20 jeunes Nocéens se préparent au BAFA

Engagement BAFA

La Municipalité s'engage dans l'accompagnement des jeunes Nocéens au travers d'actions au quotidien. Parce que le BAFA constitue un atout important d'accès à la formation, au premier emploi et à l'autonomie en encadrant des enfants et adolescents en accueil collectif, la Ville a lancé le dispositif BAFA, sous l'impulsion de Mme Boileau, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire et de Mme Bréchu, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'action sociale.

Cette année, la Ville aide à financer 100% du **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)** à 20 jeunes Nocéens âgés de 16 à 25 ans, en échange de 30 heures d'engagement volontaire au service de la Ville et du CCAS durant la durée de leur cursus de formation au BAFA.

Ces jeunes Nocéens ont été sélectionnés par une commission d'attribution le 2 avril dernier, selon des critères bien précis, notamment via leur projet d'insertion professionnelle dans lequel s'inscrit le BAFA, mais aussi grâce à leur motivation !

Ces derniers ont débuté leur formation avec un premier stage théorique lors des vacances d'avril. Au programme : connaissances de l'enfant, discussions autour de la laïcité et valeurs de la République, animation de jeux de cohésion et apprentissages en matière sanitaire et de sécurité. Une semaine bien remplie pour ce groupe de jeunes qui n'a pas chômé !

les prochaines étapes

- Un stage pratique durant les vacances d'été au sein des accueils de loisirs de la Ville durant 14 jours
- Un stage d'approfondissement, avec une option Handicap, d'une durée d'une semaine, durant les vacances de la Toussaint.



les mots de l'élue Vanessa Boileau

adjointe déléguée aux Affaires Scolaires,
à l'Enfance et à la Restauration Scolaire

« Cette formation diplômante a pour objectif d'inciter les jeunes à découvrir un parcours adulte en leur inculquant ce qu'est l'autonomie, les prises de décisions, les initiatives... »



Mise en place d'ateliers pratiques



Préparation d'activités ludiques

Engagement de la concertation pour le plan vélo

Chaque fois que cela a été possible, la Ville a créé des pistes cyclables. Ainsi, dès la fin des années 90, alors que cela était encore rare, des pistes ont été aménagées aux bords de Marne et au plateau d'Avron.

Cependant, il ne se crée pas un quartier ou un aménagement neuf tous les jours. En dehors de ces occasions, il faut composer avec l'existant qui ne se prête malheureusement guère à cela. Or, ce n'est un secret pour personne : les rues de la Ville sont étroites.

La Municipalité a naturellement songé à créer une piste cyclable sur la voie Lamarque. Cependant compte tenu des normes techniques, il aurait fallu goudronner une large bande de gazon, arracher des massifs de fleurs et couper des arbres afin de pouvoir tracer cette piste à côté du chemin pour les piétons. La Voie Lamarque aurait ainsi perdu 50% de sa végétation.

Bien évidemment, les élus de la majorité municipale n'ont pas souhaité se rendre coupable d'un tel saccage que ce soit sous l'angle de la biodiversité ou de l'agrément. Le développement des mobilités douces, aussi nécessaire soit-il, ne doit pas conduire à défigurer irréversiblement cette belle voie verte.

Face à ces difficultés, la Ville a mandaté un cabinet spécialisé pour qu'il réalise une étude et fasse des propositions sur les mobilités douces. N'étant pas satisfaite de la prestation qui s'est limitée à un copier/coller de documents existants, la Ville a mis fin au contrat. C'est pourquoi, un nouveau cabinet vient d'être désigné afin de faire des propositions concrètes pour un plan Vélo.

Une réunion de lancement de ce plan Vélo aura lieu dans les prochaines semaines.

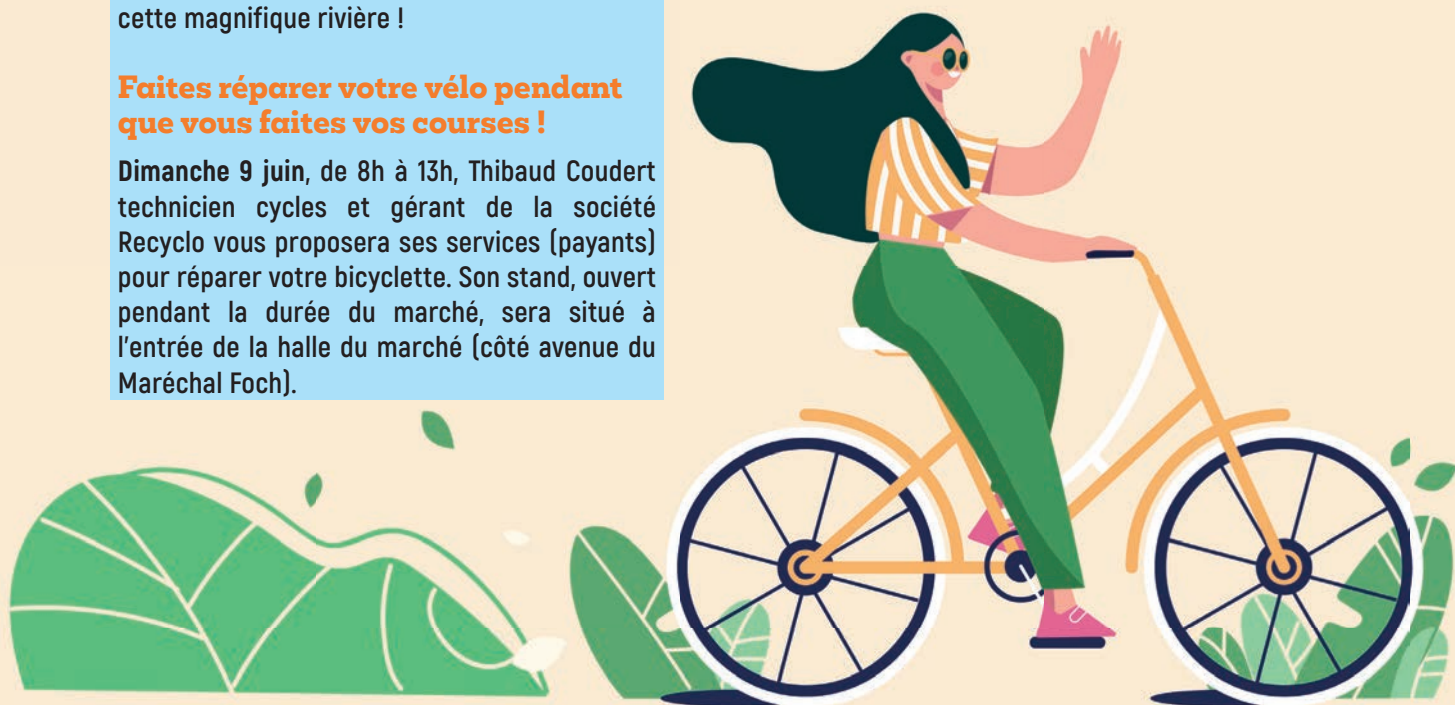
bons plans

Cet été, louez un vélo sur les bords de Marne.

Chaque week-end, à partir du 6 juillet, un stand payant de location de vélos sera présent place Montgomery, le long des berges de la Marne. Une bonne occasion de redécouvrir les rives de cette magnifique rivière !

Faites réparer votre vélo pendant que vous faites vos courses !

Dimanche 9 juin, de 8h à 13h, Thibaud Coudert technicien cycles et gérant de la société Recyclo vous proposera ses services (payants) pour réparer votre bicyclette. Son stand, ouvert pendant la durée du marché, sera situé à l'entrée de la halle du marché (côté avenue du Maréchal Foch).



La Mutuelle communale : pour tous les Nocéens

Réduire les inégalités sociales sur la Ville en matière de santé, c'est l'objectif qui a guidé les services municipaux et le conseil des Aînés dans leur travail. Mme Lamaurt, 1^{ère} adjointe, et Mme Refatti-Ponzio adjointe au Maire déléguée notamment à la Santé, détaillent le dispositif proposé aux Nocéens.

Pourquoi la Ville propose aujourd'hui une mutuelle communale ?

Pour faciliter l'accès aux soins au travers de tarifs accessibles et permettre à certains foyers de disposer enfin ou à nouveau d'une couverture sociale dans un contexte où le pouvoir d'achat est fragilisé. Pour cela, nous avons réalisé une étude approfondie du marché des mutuelles et de leurs grilles tarifaires, mais aussi suivi des webinaires dédiés aux mutuelles communales. Cela nous a conduit à choisir **La Mutuelle Familiale**.

En quoi la Mutuelle Familiale constitue le meilleur choix pour les Nocéens ?

Parce que c'est un service de qualité, aux tarifs négociés qui est proposé. Elle travaille déjà avec plusieurs villes telles que Neuilly-sur-Marne ou Fontenay-sous-Bois. Plusieurs adhérents nous ont témoigné de la fiabilité de ses services. Avec 4 formules de couverture différentes et des tarifs avantageux, par catégorie d'âge, jusqu'à celle des personnes âgées de 71 ans et +, chaque Nocéen bénéficiera d'une garantie santé efficace.

Plus encore, la Mutuelle Familiale propose un fond social solidaire, des programmes d'actions de prévention, des outils digitaux et des réponses d'experts par téléphone ou visio-conférences comme le service de téléconsultation 24h/24 7J/7.

À qui s'adresse la Mutuelle Familiale ?

À tous les Nocéens qui ne disposent pas d'une mutuelle d'entreprise obligatoire ! Les formules proposées sont sans condition d'âge, sans condition de ressources et sans questionnaire de santé, avec adhésion à effet immédiat.



M. le Maire (à droite) signant conjointement avec M. Daniel Lemoine (à gauche), Président de LMF Asso Santé, le contrat de la Mutuelle Communale en présence (de g. à dr.) de Mme Sylvie Ben Jaber, Présidente de la Mutuelle Familiale, Mme Le Petitcorps, membre du Conseil des Aînés, Mme Lamaurt, 1^{ère} adjointe déléguée aux Associations, au CMASC et aux Seniors, Mme Ponzio-Refatti, adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, et M. Rossi, membre du Conseil des Aînés.



pour en savoir +

- > **Réunion publique**
mardi 28 mai > 18h30
Salle des Fêtes
- > **Permanences au Centre Municipal de Santé**
33 rue du Général Leclerc
Les mercredis
Sur inscription par téléphone au
01 48 57 93 75 ou par mail :
neuillyplaisance@mutuelle-familiale.fr
- > **Formulaire de prise de contact** disponible
sur le site internet de la Ville, au CMS, en
Mairie et à l'Escapade-espace Amitié.

Vue d'intention de la future voie du bus des bords de Marne à la gare RER de Neuilly-Plaisance © Ile-de-France Mobilités / EGIS



Le bus des bords de Marne : la métamorphose du boulevard Gallieni

À l'horizon 2030, le boulevard Gallieni (ex- RN 34) aura un tout autre visage qu'aujourd'hui. La circulation sera entièrement reconfigurée avec la création de nouveaux aménagements de transport. La ligne du bus 113 qui circule actuellement sera remplacée par un bus électrique circulant sur une voie propre isolée des voitures, au centre de la chaussée, avec la circulation automobile sur une voie de part et d'autre. Une piste cyclable se trouvera sur la partie nord du boulevard.

Rebaptisée « Bus bords de Marne » (BBM), elle reliera Val de Fontenay à la gare de Chelles-Gournay, soit 8,5 kilomètres. Les bus articulés thermiques seront remplacés par des bus électriques biarticulés longs de 24 mètres. Le BBM bénéficiera d'une priorité de passage au feu garantissant la fréquence de la ligne et un bus toutes les 4 minutes en heure de pointe. Il pourra transporter jusqu'à 33 000 voyageurs par jour. Les lignes de bus 114, 203, 214 ne seront pas impactées et conserveront leur trajet actuel.

À terme, Ile-de-France Mobilités, porteuse du projet BBM, prévoit une diminution d'environ 12% du trafic automobile.

La Ville a posé 2 exigences à la traversée de Neuilly-Plaisance, sur lesquelles elle a été entendue :

- la préservation des arbres existants, accompagnée de la plantation de 36 nouveaux arbres.
- la conservation de 20 places de stationnement et la création de 6 nouvelles afin de favoriser le commerce.

Une réunion d'information présidée par **François Martinache**, maire-adjoint délégué à l'urbanisme et au développement durable, et en présence de **Martine Lamaurt**, **Pascal Butin**, **Denise Serpil Yilmaz** et **Hervé Pereira**, élus municipaux, s'est tenue le 4 avril dernier à la salle des Fêtes. Si le projet est déclaré d'utilité publique, le planning de celui-ci prévoit des travaux entre 2027 et 2030 avec une mise en service à l'issue.

En 2030, la gare du RER aura elle aussi un tout autre visage avec sa rénovation totale par la RATP, en concertation avec la Ville. Les quais seront réhabilités avec de nouveaux sièges et abris. Côté sud (Marne), un véritable accès donnant sur le boulevard Gallieni sera créé. Travaux prévus de 2026 à 2029.

Rappelons pour terminer que la Ville a engagé depuis plusieurs années la reconfiguration du boulevard Gallieni en procédant à la destruction de bâtiments anciens et dégradés remplacés par des immeubles à l'architecture soignée.

Un été en bords de Marne

Comme chaque année, la Ville met en place plusieurs animations en bords de Marne. Loin de l'agitation des Jeux Olympiques, les Nocéens sont invités à venir profiter de la nouvelle Terrasse et des balades fluviales au fil de la Marne.

L'été, le soleil, les promenades et la Terrasse !

La Terrasse des bords de Marne fait son retour à Neuilly-Plaisance, place Montgomery jusqu'à fin septembre !

Venez profiter d'une ambiance conviviale dans un cadre agréable aux bords de la Marne, du mardi au dimanche.

Cette année, le restaurant de votre été vous propose une carte riche et gourmande à des prix toujours aussi sympathiques.

Au menu : hamburgers, croques, planches, salades, entrecôtes, grillades et pastas...

Pour profiter d'une soirée festive, d'un repas entre amis ou d'un moment en famille, c'est à la Terrasse que vous devrez être.



infos pratiques

LA TERRASSE DES BORDS DE MARNE

Place Montgomery - Sous le pont du RER A

MARDI > JEUDI : 11H - 20H

VENDREDI & SAMEDI : 12H - 22H

DIMANCHE : 11H - 19H



Balade au fil de la Marne...

En partenariat avec l'association *Au Fil de l'Eau*, la ville de Neuilly-Plaisance vous invite à monter à bord des navettes fluviales des *Passeurs de Marne* et venir découvrir la Marne sauvage !

Sur une boucle d'une heure au départ de Neuilly-Plaisance, les samedis et dimanches, un départ est prévu chaque heure de 14h à 18h.

infos pratiques

À PARTIR DU 6 JUILLET

- > Au départ des bords de Marne, sous le pont du RER A (Place Montgomery)
- > Inscription et paiement sur place pour certains créneaux et réservations possibles pour d'autres.

Louez un vélo...

Et pour profiter pleinement de la saison estivale, venez faire une balade en vélo sur les bords de Marne grâce à la **location de vélos proposée par Mamad Bike**, au départ de la place Montgomery !



L'agriculture à portée de main

En 2013, **Christian Demuynck**, lance la première culture agricole de Seine-Saint-Denis, sur la célèbre prairie du parc des coteaux d'Avron. S'intégrant dans une politique publique engagée pour le maintien et le respect des espaces verts de son territoire, mais également dans une volonté de transmettre un savoir-faire ancestral, celui de savoir produire de quoi se nourrir, le projet **L'agriculture à portée de main** est né !

Prenant en compte les contraintes climatiques et les besoins des sols, une nouvelle variété végétale (céréale, plante ou légume) est choisie chaque année sous les conseils de professionnels avisés.

Les Nocéens ont ainsi pu participer à la culture du blé, de la pomme de terre, de l'orge, du tournesol et même de la stévia, en participant aux opérations telles que le labour, le hersage, le semis, la plantation, le moissonnage, le battage ou bien d'autres encore.

À la mi-mai, la parcelle de 500m² du parc a été labourée en présence des enfants du centre de loisirs de la maternelle Foch, afin que la terre soit prête à accueillir la production de l'année !

Samedi 25 mai prochain à 10h30, nous vous attendons nombreux, avec un petit-déjeuner à partager, sur la prairie du parc pour la plantation de la production nocéenne 2024. Venez découvrir la variété élue pour cette nouvelle édition !



RENDEZ-VOUS SAMEDI 25 MAI > 10h30

Prairie du Parc des Coteaux d'Avron

Inscription gratuite sur le site de la Ville ou via ce QR Code

Amours de bouchons : dernière ligne droite

La 10^{ème} édition du concours des amours de bouchons touche (presque) à sa fin ! Depuis le début de l'année scolaire, les écoliers nocéens récoltent des tonnes de bouchons dans les collecteurs en forme de dauphin répartis dans les écoles maternelles et élémentaires. En partenariat avec l'association **Amours de bouchons**, ce concours permettra une nouvelle fois de recycler les bouchons pour en faire du matériel à destination des personnes en situation de handicap et améliorer leur autonomie.



Un trio de tête se dessine pour le classement intermédiaire d'avril 2024 :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE E. HERRIOT > 1,41 kg / enfant

ÉCOLE MATERNELLE P. LETOMBE > 1.19 kg / enfant

ÉCOLE MATERNELLE BEL AIR > 0,89 kg / enfant



Paulette Leppert (au centre) entouré de son fils Patrick et de sa belle-fille Muriel

Une Nocéenne centenaire

Paulette Leppert, Nocéenne, a fêté ses 100 ans le 21 mars dernier. À cette occasion, Mme Ponzio-Refatti, adjointe au Maire déléguée à la Solidarité, Mme Chatignon, responsable du CCAS, Mme Etchegaray, Responsable service d'aide à domicile et Mme Fenniri, aide à domicile, sont venues lui souhaiter un bon anniversaire à domicile. Le week-end suivant, une fête réunissait sa famille et ses amis pour célébrer en grande pompe ses 100 ans.

«Grâce à toutes les personnalités que j'ai pu rencontrer, je me suis sentie petit à petit chez moi à Neuilly-Plaisance.»

C'est en 2009 que Paulette Leppert suit son fils, Patrick, et sa famille partis s'installer à Neuilly-Plaisance : elle devient alors Nocéenne. Elle l'avoue, *«quitter Paris pour venir à Neuilly-Plaisance n'a pas été chose facile»*. Née dans l'appartement parisien familial le 21 mars 1924, elle a grandi, vécu et travaillé en tant qu'institutrice, de nombreuses années dans le 11^{ème} arrondissement de la capitale.

La centenaire a toujours voulu être institutrice : à l'âge de 6 ans, en admiration pour l'enseignante qui lui a appris à lire, sa grande passion, elle développe l'envie d'enseigner et de transmettre aux jeunes générations. Elle se dit alors *«je serai comme elle»* et ne change pas d'idée.

Paulette obtient son certificat d'études, puis fait des études pour devenir institutrice. Dans un premier temps remplaçante dans des écoles de Bobigny ou de Thiais, elle est plus tard titularisée. Elle connaîtra le passage à l'école mixte puis enseignera dans le secondaire et ce, jusqu'à sa retraite en 1981.

Retraite bien méritée et surtout très active : Mme Leppert s'investit au sein de l'association des anciens élèves de son lycée, participe à une chorale et fréquente ses amis, pour certains, rencontrés au lycée !

Jusqu'à ses 90 ans, elle se déplace à Paris pour ses activités, en prenant le bus 116 jusqu'à Nation. Elle fait régulièrement ses courses à l'Intermarché au centre-ville de Neuilly-Plaisance en utilisant le service de navettes mis à disposition des Nocéens. *«Les sorties culturelles avec l'ATCI de Neuilly-Plaisance étaient un véritable ballon d'oxygène»*, nous confie la centenaire.

Grâce au CCAS, elle est aidée par une infirmière à domicile et une aide-ménagère.

La Municipalité souhaite à nouveau un excellent anniversaire à Mme Leppert.

infos pratiques

Renseignements sur l'aide ou les soins à domicile
contactez le CCAS au 01 43 01 68 57

Documents d'identité : pensez à anticiper votre demande de renouvellement

Au printemps dernier, les mairies de la France entière avaient été engorgées par l'afflux de demandes de renouvellement de documents d'identité. Ainsi à Neuilly-Plaisance, il fallait attendre jusqu'à 6 mois pour obtenir un rendez-vous.

Face à cette situation, **Christian Demuynck** était intervenu pour obtenir de l'Etat des dispositifs de recueil des empreintes supplémentaires. Cette mobilisation s'était révélée payante puisque **Dominique Faure**, ministre des collectivités territoriales avait accordé à la commune 5 appareils supplémentaires pour une durée de 3 mois.

Grâce à l'ouverture de créneaux supplémentaires et avec l'aide de vacataires spécialement recrutés, le service des affaires générales était parvenu à optimiser l'utilisation de ces 5 appareils. Durant les trois mois d'été, ce ne sont pas moins de 5100 rendez-vous qui ont été proposés. Le retard accumulé avait ainsi pu être résorbé.

Cette année, la situation se présente sous de meilleurs auspices. Fin avril, le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous en mairie était d'un mois environ soit celui habituellement constaté à cette époque de l'année.

La Ville demeure mobilisée pour les Nocéens afin de diminuer ce délai. Ainsi **des créneaux spéciaux réservables uniquement par téléphone au 01 43 01 68 89** (horaires d'ouverture de la mairie) ont été mis en place pour le **dimanche 9 juin**, la mairie étant ouverte toute la journée à l'occasion des élections européennes.

Afin de ne pas retarder le délai de traitement de votre dossier, il est indispensable de venir au rendez-vous en mairie avec l'ensemble des documents listés sur le site de l'ANTS.

À l'issue du rendez-vous, il convient d'ajouter un délai d'instruction et de confection des pièces par les services de l'Etat qui est d'environ 10 semaines. Il faut donc au total compter actuellement trois mois environ pour obtenir un document d'identité.

Par ailleurs, il est absolument impératif de bien vérifier la validité de votre passeport avant de prévoir un voyage à l'étranger sous peine de devoir l'annuler s'il n'est pas valable jusqu'à la date de votre retour en France. En effet, pour les services de l'Etat, un voyage d'agrément n'est pas un motif justifiant l'établissement d'un passeport en urgence. Seul des motifs impérieux de force majeure peuvent, sous certaines conditions, l'être.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Neuilly-Plaisance est très engagée dans le combat contre les violences faites aux femmes. Pour toutes les femmes victimes de violence, **plusieurs lieux publics municipaux portent ce logo**. Cela signifie qu'elles se situent dans **un lieu d'écoute**. En se signalant, elles pourront être rassurées et orientées vers des professionnels qui les accompagneront.

Une intervenante sociale est présente au sein du commissariat de Neuilly-sur-Marne et a pour mission d'accompagner les victimes de violences conjugales et intrafamiliales dans leur démarche judiciaire. Pour la rencontrer, vous pouvez contacter le Commissariat de Neuilly-sur-Marne au **01 56 49 10 10**.

Enfin, pour toute **démarche ou conseil juridique**, la Ville organise des **permanences avec le CIDFF**. Sur rendez-vous en contactant le **01 48 36 99 02** ou par mail à **contact@cidff93.fr**

**Élections
européennes**



**9 juin
2024**

Dernière ligne droite avant les élections

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. À Neuilly-Plaisance, les bureaux de vote seront ouverts dès 8h. Mais pour ceux qui ne peuvent pas être présents, il reste la procuration. Petit rappel pratique de la procédure...

Comment ?

Voter est un devoir civique. C'est pourquoi, si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, il est nécessaire de faire une procuration, soit :

> En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

Vous devrez ensuite faire valider votre procuration dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie de France.

> En vous rendant dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie de France pour remplir un formulaire papier.

Qui désigner ?

Vous pouvez désigner n'importe quel citoyen européen qui vote en France, en vous assurant que cette personne n'a pas une deuxième procuration (il est toutefois possible d'avoir 2 procurations si l'une d'elle a été faite à l'étranger).

Date limite

Il n'y a en théorie pas de date limite pour établir une procuration mais compte tenu des délais de traitement, une procuration faite trop tardivement risque de ne pas être valide le jour du vote.

Rappel

Pour savoir si vous êtes inscrit(e) sur une liste électorale, rendez-vous sur :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Le Parlement européen

Élus pour 5 ans, les députés européens ont pour principale fonction de formuler, discuter et voter des textes législatifs qui s'appliqueront dans l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne (UE).

Le Parlement européen adopte des règlements (directement applicables à l'ensemble des pays de l'UE), des directives (qui nécessitent une transposition dans le droit national) ou des décisions (applicables directement mais qui ne concernent pas tous les pays de l'UE). Il siège principalement à Strasbourg mais tient également des sessions à Bruxelles, ville où se trouve l'administration de l'Union européenne et notamment les bureaux d'Ursula Von Der Leyen, présidente de la Commission Européenne.

Le droit européen a une valeur juridique supérieure au droit français.



M. Nunez (à gauche), coach, entouré des élèves du Karaté Club



NPKC : un club de champions

Le début de l'année 2024 a été très faste pour le club avec une moisson de médailles récoltées par les jeunes karatékas aux quatre coins de l'Île-de-France mais aussi lors de l'interclub organisé le 17 mars à domicile au gymnase du Bel Air et qui a réuni une centaine d'enfants.

Neuilly-Plaisance Karaté Club ne compte pas s'arrêter là. 17 athlètes participeront aux championnats de France qui se tiendront au printemps. Cette année, pour la première fois, 2 karatékas nocéennes, **Natalia Bolvin** et **Daniela Podina**, toutes deux âgées de 12 ans, vont participer à la Youth League, un championnat du monde des jeunes karatékas, les 18 et 19 mai prochains à La Corogne en Espagne.

Au-delà de la victoire, le club a choisi comme devise «Donner le meilleur de soi pour ne pas avoir de regrets». Pour **Anne Isabelle Nunez**, la présidente du club, «chaque jeune, qu'il soit compétiteur ou non, doit réussir à atteindre ses propres objectifs et se donner les moyens de les atteindre par le travail, l'assiduité, le dépassement de soi, la rigueur». L'humilité est aussi une valeur car quelle que soit la médaille obtenue, «le travail continue».

Le club, qui compte 120 adhérents, propose en complément des cours de nombreuses activités, telles que le parcours de psychomotricité pour tous et les cours parents/enfants. En cette année olympique, on ne peut qu'espérer le meilleur pour le NPKC. Peut-être verrons-nous un jour ces jeunes karatékas nocéens en équipe de France de karaté !

«Donner le meilleur de soi, pour ne pas avoir de regrets...»



Séance de coaching

Ambre Grasset, une championne nocéenne de cross-country

La section athlétisme de Neuilly-Plaisance Sports est abonnée aux champions puisqu'au cours de son histoire Christine Arron, Patricia Girard ou Marc Raquil, pour ne citer que les plus connus, furent licenciés au club.

« Serge Vallée fait vraiment un travail exceptionnel au sein du club de Neuilly-Plaisance. J'ai vraiment été très bien accueillie au sein de la Ville et de ses infrastructures sportives. »

Dans la catégorie cross-country, **Ambre Grasset** s'inscrit dans cette prestigieuse filiation sportive. Cette jeune championne qui a découvert la course à pied et le triathlon en 6^{ème} à l'occasion du cross de son collège a déjà, à 17 ans, un palmarès bien fourni : championne de France minime puis cadette et championne d'Europe avec ses trois coéquipiers du relais mixte en triathlon.

En mars 2023, elle obtient le titre de championne de France cadette de cross-country. Qualifiée pour le championnat du monde des moins de 20 ans de cross-country à Belgrade, elle a terminé le 30 mars dernier à une très honorable 22^{ème} place (1^{ère} française en junior fille et 3^{ème} européenne).

À n'en pas douter **Ambre Grasset** est une championne prometteuse. Le rendez-vous est pris pour les Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028.

Ambre Grasset lors des derniers championnats de France de cross-country en mars dernier

Le CMASC fait son show

L'ensemble de l'équipe du CMASC (Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle), ses élèves et Mme Lamaurt, 1^{ère} adjointe au Maire, vous préparent un très beau programme de théâtre et de danse. Ces spectacles seront l'occasion pour les troupes de vous montrer tout le travail réalisé au cours de l'année écoulée.

théâtre

Samedi 25 mai > Cinéma La Fauvette > 14^H

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT

Avec la pièce de théâtre *Embarquement immédiat !*, les jeunes comédiens vous embarqueront dans une comédie loufoque, au cinéma La Fauvette.

C'est l'heure des contes car les enfants attendent leurs histoires du soir. Mais tout ne se passe pas comme prévu... Embarquez avec les brigades de Cendrillon, de Blanche-neige, des 3 petits cochons et du Chaperon-rouge !

Samedi 1^{er} juin > Salle des Fêtes > 16^H

L'ESPÈCE SUPÉRIEURE (par les élèves pré-ados)

Dans une possible préhistoire, Sapionces et Nandertals se côtoient en bonne intelligence. Mais 2 espèces humaines... n'est-ce pas une de trop ?

POLISSE II (par les élèves ados)

Dans une petite ville de banlieue se trouve un commissariat avec des Policiers loufoques. Mais que se passe-t-il lorsque des visiteurs étranges franchissent la porte ?

Samedi 1^{er} juin > Salle des Fêtes > 20^H

LA TOUCHE ÉTOILE (par les élèves adultes)

Scènes de la vie quotidienne où les outils de communication, tels le téléphone et internet, ont pris « toute » leur place.

Samedi 15 juin > Salle des Fêtes

DE PARIS À NEW YORK EN DANSES

Chorégraphié par les professeurs et dansé par les élèves du CMASC, ce spectacle vous fera voyager de Beaubourg à la place de la Bastille, de l'Olympia au quartier de Harlem en passant par la Seine... Sur des chansons d'Edith Piaf, des musiques de films tels que La La Land, Ratatouille, Les Aristochats et même sur l'air de l'opéra Gisèle...

Représentations enfants/préados > 18h

Représentations adultes > 21h

danse

C'est la fête... des familles !

La traditionnelle fête des familles se tiendra aux Renouillères, le **samedi 25 mai prochain dès 12h, à l'espace Kennedy**. Sous l'impulsion de M. Bourzik, Conseiller municipal chargé de la Vie des Quartiers, Mme Dias, Conseillère municipale chargée des Aides à Domicile, Mme Bréchu, Conseillère municipale chargée de la Jeunesse, la MCJ, les accueils de loisirs et la halte-jeux des Renouillères, les associations, le PAJ et l'équipe du service Enfance-Jeunesse - qui proposera des activités à pratiquer en famille - sont mobilisés pour rassembler les habitants du quartier des Renouillères et plus largement l'ensemble des Nocéens.

Structures gonflables, animations, défis en famille et pique-nique sont au programme pour faire de cette journée une fête inoubliable !



La vie de Joséphine Baker mise en musique

Sous la délégation de **M. Serge Vallée**, adjoint délégué à la Culture, avec ses 15 disciplines, l'école municipale de musique forme chaque année plus de 250 musiciens nocéens. Cette année près de 100 d'entre eux vous donnent rendez-vous **dimanche 26 mai à 15h** à la salle des Fêtes pour assister à leur grand concert annuel.

Sous la direction des professeurs de l'école, les élèves ont préparé une représentation exceptionnelle d'une véritable **comédie musicale. *Sacrée Gamine*** se veut être un spectacle musical innovant et éducatif qui emmènera le public à la rencontre d'une artiste hors du commun : **Joséphine Baker**.

Au programme, près de 80 choristes, accompagnés des 20 musiciens de l'orchestre et dirigés à la baguette par le directeur de l'école lui-même.

Une représentation qui ne vous laissera pas indifférent avec en plus en première partie les élèves du cours de coaching vocal mis en musique par ceux du cours de guitare électrique et guitare basse.

Un moment de culture et de partage à venir découvrir gratuitement.

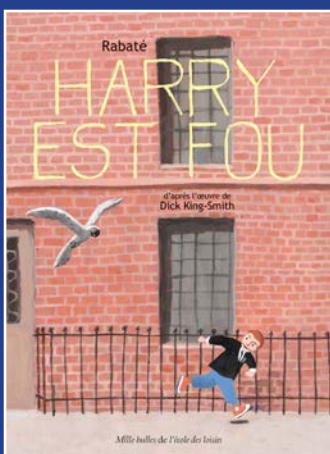
infos pratiques

Comédie Musicale *Sacrée Gamine*

Dimanche 26 mai à 15h

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch

Réservation sur le site internet de la ville
ou via ce QR Code



Harry est fou • RABATÉ
(ÉCOLE DES LOISIRS)

Le livre du mois

Quand le jeune Harry apprend qu'il va hériter de son oncle d'Amérique, il s'imaginerait tout ce qu'il pourra avoir... Mais à son grand étonnement, il hérite d'un perroquet. Passé l'effet de surprise, Harry découvre avec bonheur que ce perroquet n'est pas comme les autres. En effet, le volatile a la faculté de parler comme un humain et surtout dispose d'une intelligence remarquable !

Cette adaptation en bande dessinée du roman intitulé *Harry est fou* de l'auteur britannique Dick King-Smith nous fait rire et nous donne également envie de nous (re)plonger dans l'œuvre d'origine.

Cette bande dessinée peut être lue sans difficulté à tous les âges, de 8 à 99 ans !

agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible à tous au travers d'animations, d'ateliers et de grands évènements gratuits.

Plantation de la culture 2024



SAM. 25 MAI



10^H30



PARC DES COTEAUX D'AVRON



Les chefs-d'œuvre du Louvre



SAM. 25 MAI



**10^H30 > ATELIER
15^H30 > CONFÉRENCE**



MICRO-FOLIE



Embarquement immédiat

Un pièce de théâtre loufoque proposée par les élèves du CMASC.



SAM. 25 MAI



14^H



CINÉMA LA FAUVETTE

Sacrée Gamine

Une comédie musicale inspirée de la vie de Joséphine Baker orchestrée par l'école municipale de musique



DIM. 26 MAI



15^H



SALLE DES FÊTES



Conférence Intelligence Artificielle



SAM. 1^{ER} JUIN



10^H30



MICRO-FOLIE

Café littéraire



SAM. 8 JUIN



10^H30



BIBLIOTHÈQUE



L'heure du conte



SAM. 15 JUIN



17^H



BIBLIOTHÈQUE

.....
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
CULTURELLE DE VOTRE VILLE SUR
www.mairie-neuillyplaisance.com

M. le Maire et M. Uthayachanbran lors de l'inauguration du Cocci Market



Cocci Market : une inauguration réussie

Un nouveau commerce a ouvert ses portes en ville. Inauguré le 20 mars dernier, en présence de M. le Maire et de Mme Mazdour, adjointe au Maire déléguée notamment au commerce et de nombreux élus, le nouveau Cocci Market vous accueille désormais au 7 avenue du Maréchal Foch, du lundi au dimanche de 8h à 22h.

M. Uthayachanbran, gérant de la boutique, s'associe à son cousin, auprès de qui il a appris le métier de commerçant en parallèle de ses études de comptabilité. Ils ouvrent ensemble un Cocci Market, à quelques mètres de la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, proposant aux habitants du quartier un nouveau commerce de proximité, à taille humaine. Ouverte sans interruption, la boutique permet à bon nombre de Nocéens d'avoir accès aux produits de première nécessité très facilement.

«Nous sommes ouverts sur de très larges créneaux et ce, tous les jours, avec la volonté d'être au maximum à l'écoute de notre clientèle et répondre au mieux à ses besoins».

Le commerçant a déjà des retours de Nocéens contents d'avoir un nouveau commerce de proximité où ils peuvent faire leurs courses tranquillement. «N'hésitez pas à nous demander les produits dont vous avez besoin, pour que vous puissiez trouver chez nous tout ce qu'il vous faut ! On essaye de s'aligner le plus possible aux grandes surfaces en proposant des prix attractifs», précise le commerçant. Une livraison est même possible à partir de 50 euros d'achat dans un périmètre de 5 à 10 km autour de la boutique. Longue vie à ce commerce !

COCCI MARKET

7 avenue du Maréchal Foch

LUNDI > DIMANCHE

8H > 22H



L'art du bien-être, jusqu'au bout des ongles

Laetitia Fortuna a repris l'institut *L'art du bien-être* en janvier dernier. Un commerce à découvrir et redécouvrir pour la nouvelle palette de ses prestations.

«Neuilly-plaisance est la ville idéale pour vivre en famille, en sérénité et dans un cadre de vie agréable».

Après l'obtention d'un CAP coiffure et des études dans l'esthétique dans la région lyonnaise, **Laetitia Fortuna** s'oriente dans le milieu dentaire où elle dirigera pendant 15 ans un centre dentaire. En janvier dernier, elle franchit un cap d'importance ; elle passe du statut de fidèle cliente de l'institut à gérante du commerce. Fonceuse, la jeune femme de 36 ans se lance dans l'entrepreneuriat et investit toutes ses économies dans son commerce. *«C'est un gros changement de vie mais c'est que du positif !»*, confie-t-elle. Elle devient ainsi la plus récente commerçante de la Ville en développant l'activité de l'art du bien-être : onglerie, salon de coiffure, institut de beauté et solarium... grâce à une équipe de professionnels.



L'ART DU BIEN-ÊTRE

53 avenue du Maréchal Foch

MARDI & MERCREDI : 9H > 19H

JEUDI : 13H > 20H

SAMEDI : 9H > 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS VIA CE QR CODE



Like you coaching

Le 29 février dernier, Natacha Ragot et Johan Bauduin ont inauguré leur tout nouveau studio *Like you coaching*, en présence de M. le Maire et de Mme Mazdour, adjointe au Maire déléguée notamment au Commerce.

C'est en 2014 que les deux co-fondateurs font le pari d'ouvrir une première salle de sport en franchise dans les Hauts-de-Seine. En 2019, ils lancent Like You Fitness, au 25 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance, entourés d'une équipe dynamique, en proposant une salle de sport conviviale et sans chichi, ouverte 7 jours sur 7.

Avec l'ouverture de **Like You Coaching** au 39 avenue du Maréchal Foch, une nouvelle palette de prestations est proposée aux clients : du coaching privé, de l'électrostimulation, un accompagnement alimentaire, des bilans corporels, de la kizomba, du bachata, ou encore du pilate. Chaque client peut bénéficier d'un suivi très personnalisé.

Nocéens depuis 2010, Natacha Ragot et Johan Bauduin apprécient particulièrement en tant qu'habitants, l'esprit village et le sentiment de sécurité qui règne sur la Ville.



Natacha Ragot et Johan Bauduin entourés de leurs coachs sportifs

LIKE YOU COACHING

39 avenue du Maréchal Foch

LUNDI > DIMANCHE : Horaires
d'ouverture selon les rendez-vous
clients



Point sur les travaux

Les travaux concernent principalement l'assainissement dans le cadre du plan Marne propre. Il en sera de même pour les mois à venir.

Les chantiers se dérouleront dans les rues suivantes :

- **Avenue du Nord**, de la rue Aristide Briand à l'avenue des Ramiers : Rue barrée, circulation et stationnement interdits jusqu'à l'été 2024.
- **Rue Félix Faure** : Rue barrée, circulation et stationnement interdits, travaux prolongés jusqu'au 17 mai 2024. La réfection des trottoirs et de la chaussée seront prochainement réalisés.
- **Rue Edgar Quinet**
 - > Phase 1 : Terminée
 - > Phase 1 bis des travaux entre le parking Indigo et la rue Coubré Mille du 26 février au 31 mai 2024.
 - > Phase 2 des travaux entre rue Faidherbe et rue de Chanzy du 20 novembre 2023 au 23 août 2024.
 - > Des modifications de circulation et de stationnement sont à prévoir en fonction de l'avancée des travaux
 - > Le parking Indigo est accessible en passant par la rue Victor Hugo, la rue Chanzy et la rue Edgar Quinet.

D'autres travaux d'assainissement devaient démarrer début mai, rue du Général de Gaulle entre l'avenue Paul Doumer et l'avenue du Maréchal Foch mais une étude complémentaire décale le projet à juin 2024.



Travaux d'assainissement rue Felix Faure

ON M'A DIT QUE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES AVAIENT ÉTÉ OBSERVÉES SUR LA VOIE LAMARQUE, EST-CE EXACT ? SI OUI, QU'A MIS EN ŒUVRE LA MAIRIE ? **ARMANDA**

C'est exact. Des chenilles processionnaires ont été repérées au début du printemps sur la voie Lamarque. La Ville a fait appel à une société spécialisée pour les éradiquer.

Si vous en observez sur un espace communal, n'hésitez pas à le signaler en Mairie, par téléphone au 01 43 00 96 16 ou par mail : contact@mairie-neuillyplaisance.com.

Les particuliers qui en trouvent dans leur jardin, peuvent installer des pièges vendus dans le commerce et qui se fixent sur le tronc des arbres. Cependant, nous vous déconseillons d'intervenir seul. Il est préférable de faire appel à une société spécialisée.

Vous pouvez également installer des nichoirs pour permettre la nidification des espèces d'oiseaux qui sont friandes de chenilles telles que les mésanges ou les coucous. Par ailleurs, les chauves-souris sont également friandes des chenilles.

Pour votre information, les chenilles processionnaires sont des larves de papillon de nuit qui se déplacent en file indienne. Les longs poils qui recouvrent leur corps constituent de microscopiques aiguilles qui, une fois en contact avec la peau, libèrent une substance urticante. Ces poils se détachent très facilement sous l'effet du vent ou lors d'un contact et s'accrochent à la peau ou aux vêtements. Dans la plupart des cas, le contact avec ces poils provoque une réaction similaire à une piqûre d'ortie.

Pour se prémunir, il est recommandé de :

- ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier les enfants mais aussi les chiens et les chats,
- ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids,
- porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés,
- éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade,
- bien laver les fruits et légumes de son jardin en cas d'infestation à proximité.

Si l'on pense avoir été touché, il est recommandé de prendre une douche, de bien se rincer pour faire partir les poils et de changer de vêtements. Il ne faut pas frotter les lésions pour éviter de casser les poils invisibles présents.

Pour plus d'informations sur les chenilles processionnaires, vous pouvez consulter ce site : <https://chenille-risque.info>.

J'AI ENTENDU PARLER D'UN NOUVEAU TYPE D'ARNAQUE, L'ARNAQUE AU FAUX COURSIER. EN QUOI CELA CONSISTE-T-IL ? **JOCELYNE**

Même s'il peut y avoir des variantes, le principe de l'arnaque au faux coursier est assez simple : le malfaiteur envoie à sa victime un courriel ou un SMS l'informant d'une prétendue escroquerie ou d'un vol d'argent sur son compte bancaire. Il appelle ensuite sa victime en se faisant passer pour le service anti-fraude de sa banque et l'informe qu'un coursier va venir à son domicile pour récupérer sa carte bloquée et pouvoir en commander une autre. Entretemps, il lui propose d'entrer son code dans une fausse application ou lui réclame directement pour en programmer un nouveau. Une fois que le coursier a récupéré la carte bancaire, les escrocs retirent dans la foulée tout l'argent qu'ils peuvent avant que la victime n'ait le temps de se ressaisir et fasse opposition.

Cette escroquerie est rendue crédible par le fait que le malfaiteur au téléphone est très persuasif et possède des informations réelles vous concernant (nom, adresse, date de naissance, numéro de Sécurité Sociale, nom de votre conseiller...). Ces informations proviennent du piratage de sites publics comme celui qu'a subi France Travail il y a quelques semaines. Par ailleurs, grâce à une manipulation informatique, l'escroc peut usurper et utiliser le numéro de téléphone de votre banque pour vous appeler.

Pour se prémunir, il est rappelé que les services anti-fraude des banques n'appellent jamais directement leurs clients et en tout état de cause, les banques ne demandent jamais la communication du code de carte bancaire que ce soit par téléphone, SMS ou courriel. De manière générale, pour tout ce qui a trait à votre banque, ne répondez qu'à votre conseiller habituel ou à des interlocuteurs que vous connaissez.

Comme vous l'avez peut-être lu en page 9 de ce bulletin, la Ville, en partenariat avec la Préfecture de Police, a mis en place des ateliers d'information et de prévention gratuits contre les arnaques et escroqueries.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

HORIZONTALEMENT

- A Poisson rouge - Avec elle, on examine les différences
- B C'est le temps d'une mauvaise digestion - Ce n'est plus le sommeil - Son île n'est pourtant pas musicale
- C Quand la vapeur monte, il faut le faire - Tête un peu particulière selon les critères de beauté
- D Nom de religieuse - On le trouve au bas de l'escalier
- E Injonction pressante - Invite à quitter les lieux
- F Nouveau - Au Moyen-Âge, pièce de vers - Échec perpétuel - Cas pouvant être retourné
- G Qualifient des ensembles gravitant autour d'une étoile
- H Creusa le pied de la falaise - Autre nom de La Perse - Alliage de fer et de carbone
- I Qualité d'expression d'une œuvre d'art - Il a un doigt de plus à la main qu'au pied - Pronom personnel
- J Unité de masse - Exprime une qualité à un degré plus ou moins grand
- K On y célèbre la messe - En général mais jamais en particulier - Il peut faire la rue ou le trottoir
- L Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec - Dignitaire musulman - Pétillant de la botte
- M Quand on le sent, cela se gâte - La finalité de ce système, c'est de transmettre les sons
- N Cupidon le symbolise - Persistai
- O Démontre un certain intérêt - On peut en faire du tissu

VERTICALEMENT

- 1 Partie de l'œil - C'est bien à nous - Petit diabolotin d'eau du folklore japonais
- 2 On le fait en enlevant sa cravate - Cote de carrosserie - Près de fa
- 3 Somme d'argent à ne pas dépasser - Barre de gouvernail
- 4 Brigue - Arme de jet - KO
- 5 Associée à Olé - Sert à assouplir la peau
- 6 Entends en vieux français - Utilisé autrefois comme apprêt antirouille - Coutumes
- 7 Souffler - Avec elle, on est protégé et assuré
- 8 On peut dire aussi s'est éteint - C'est une belle pompe... ou pas - Squelette
- 9 Abréviation de voie - Pour certains, c'est un lieu de plaisir - Haut lieu de la rillette
- 10 Travaillai la casserole - Dignité de l'évêque de Rome
- 11 Apparences - Passa un accord - Préfixe exprimant la différence
- 12 Quartiers - Homme de plume
- 13 Pris de l'embonpoint - L'actrice Edwige Feuillère y est née
- 14 Décorera avec goût - Produit une forte impression - Paresseux à trois doigts
- 15 C'est le tout début pour elle - Bon ou mauvais, seul le résultat compte - Son huile a un effet purgatif

mots
croisés

RETROUVEZ LES RÉPONSES DE VOS JEUX
DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE
DANS LA RUBRIQUE « KIOSQUE ».

su-
do-
-ku

		8		6	9		2
		2	4			9	6
5		9				8	
3	6			9		7	4
	8					5	6
8	3	6			7	1	
7			9	4		6	

ÉTAT CIVIL

naissances
extérieures

COHEN Jaimes · FAJEAU Lucille · RAMZ Tina ·
YAHIAÏTENE Maria · GRIB Ionela · DA CUNHA TIEU
Tiago · BROTA FERNANDES Hugo · EYON Lyana ·
MOUKAH Aélis · DOS SANTOS Mavie · KANTE KONE
Moussa

mariages

M. GIOT Bruno et Mme BOUHADDI Salima ·
M. Eka Valère GAN et Mme Marie Nicole
LABORIEUX · Mme NICOLAS Céline et M. AUGRAS
Thierry · M. Mohamed Wassim BZIOUECH et
Mme Alyssa BOURGUIBA · M. DIAS Carlos et Mme
GUERIN Myriam

décès

Mme BATERMAN veuve ROBBE Arlette, 79 ans · Mme HELD
Marie, 94 ans · Mme COURTÛY veuve DUVAL Jacqueline, 89 ans
· M. GARCIA Manuel, 79 ans · M. BELMESSAÛD Mohamed, 79
ans · Mme Elise CHARROIN veuve ANSEL, 99 ans · Mme Arlette
GUERRAULT veuve JACQUES, 92 ans · Mme BOUERAT épouse
PREVI Michèle, 68 ans · Monsieur OUBAHO Brahim, 71 ans
Madame LEGAYE Denise, 94 ans · Mme NGO MOMHA Hélène,
83 ans · M. DUSSAUD Michel, 75 ans · Mme VRIZ Anna Maria
81 ans · M. CHÉRITAT Philippe 65 ans · Mme NLOCKA veuve
NDOUMBE Berthe, 85 ans

Des dépenses maîtrisées, des investissements ambitieux

45 341€ par personne, c'est le montant par Français de la dette de l'État. À titre de comparaison, le montant par Français de la dette de l'ensemble des collectivités territoriales françaises est de « seulement » 2 340€.

À un tout autre échelon, la Ville, elle, ne fait peser sur chaque Nocéen que 412€ de dette alors que la moyenne nationale pour les villes de notre strate démographique est 982€ par habitant, soit plus du double. Neuilly-Plaisance ne pointe qu'au 17 854ème rang des communes les plus endettées de France toutes tailles confondues !

À cet égard, il n'est pas inutile de préciser que la dette de la ville est classée A1 au classement de référence Gissler soit la meilleure note possible (la pire étant 6F). Cela signifie que la dette de la ville est basée sur des emprunts à des taux fixes ou à des taux variables simples issus de la zone euro. En un mot, la ville ne possède pas d'emprunts toxiques.

À ce taux d'endettement peu élevé s'ajoute une gestion maîtrisée de l'ensemble des dépenses de fonctionnement y compris la masse salariale. Cela a toujours été le cas mais l'an passé l'inconnue liée à l'inflation et notamment à la flambée des coûts de l'énergie nous avait contraints à augmenter les impôts locaux. En la matière, le pire ne s'est pas produit et les prix des fluides se sont heureusement tassés.

C'est pourquoi nous avons souhaité symboliquement baisser les taux des impôts locaux. Certains crieront à la mesure gadget, au coup de com'. Libre à eux mais combien de communes l'ont fait ? Christian Demuynck s'y était engagé, il a tenu parole. À l'heure où le Gouvernement renie un à un ses engagements, ce n'est pas le cas de notre Maire.

Cette baisse représente tout de même la somme non négligeable de 129 000€. Bien entendu ce manque à gagner fiscal n'aura aucun impact sur la qualité des services offerts aux Nocéens.

Ces dépenses maîtrisées s'accompagnent d'un plan d'investissement ambitieux mais non démesuré.

Il faut le dire et le redire. Malgré les gesticulations de l'opposition, nous avons un plan clair et précis en matière d'investissement avec une vision à moyen et long terme. Quelle est la leur ? En dehors de vague formules incantatoires, nul ne le sait.

À l'inverse, les investissements que nous avons votés sont réalisés en vertu d'un programme pluriannuel. Ils sont résolument orientés vers la transition écologique et la performance énergétique ; la qualité du cadre de vie ; le gros entretien du patrimoine bâti ; la rénovation des locaux et l'achat d'équipements pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ; la modernisation du patrimoine informatique.

On aimerait autant de sérieux budgétaire de la part de l'État qui, non content d'être en quasi-faillite, incapable de fermer le robinet de la dépense s'apprête à mettre à contribution les collectivités pour redresser les comptes publics en leur imposant de faire des économies. Le budget 2025 sera à n'en pas douter placé sous le signe de la baisse drastique des dotations aux collectivités locales.

Des réformes simples et trop longtemps différées seraient pourtant de nature à soulager les finances publiques. Au premier rang de celles-ci figure la simplification du trop fameux millefeuille territorial qui, pour reprendre le langage imagé du Président de la République, coûte « un pognon de dingue » au contribuable français. Il n'est jamais trop tard pour agir !

*Les élus
du Groupe Majoritaire*

Budget 2024 : insincérité sur fond d'intimidation

Le budget adopté le 27 mars par une majorité disciplinée suscite bien des questions de la part des élus d'opposition.

Comme chaque année nous nous interrogeons sur plusieurs points sensibles : le choix de la date d'adoption du budget, l'absence de débat démocratique sur les orientations budgétaires, les montants des dotations globales de fonctionnement de l'État (DGF), et nous nous inquiétons du report systématique des crédits d'investissement ouverts et non utilisés amenant à un excédent cumulé de plus de 7 millions d'euros (la fameuse « cagnotte ») et pouvant laisser craindre l'insincérité de ce budget comme ceux adoptés plusieurs exercices.

Revenons sur ces interrogations :

- Adopter le budget fin mars pour une exécution en avril équivalait à faire vivre la ville à crédit pendant plus de 3 mois ... alors qu'il suffirait de le vouloir pour l'adopter en décembre comme d'autres collectivités ;

- Le conseil municipal du 6 mars sur les orientations budgétaires s'est limité à un catalogue d'actions sans cohérence ni vision à moyen terme ;

- Illustration de la gestion municipale et de l'immobilisme du Maire depuis de nombreuses années : le manque d'anticipation et de volonté politique pour se mettre en conformité aux critères qui permettrait d'avoir droit à une pleine et entière dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État. Il faudrait avoir une véritable stratégie en termes de logement social, de prévisions liées à l'augmentation de la population et de niveau d'investissement dont l'absence fait tant défaut à notre collectivité.

- Enfin, les crédits de fonctionnement (hors masse salariale) restent constants. Ce qui signifie qu'ils n'intègrent pas l'évolution démographique de notre ville et les besoins des nocéens en matière de services publics.

Avec l'accord du Maire, nous, élus Réinventons Neuilly-Plaisance, avons décidé de réserver notre temps de parole pour une intervention globale portant sur les 5 points de l'ordre du jour consacrés au budget.

Notre président de groupe est ainsi intervenu 36 minutes pour développer les points essentiels évoqués ci-dessus. Seulement 36 petites minutes pour discuter des objectifs fondamentaux de Neuilly-Plaisance.

Le Maire a répondu pendant 26 minutes puis n'a pas accepté de nous redonner la parole au prétexte que nous avions déjà trop parlé et que ceci vaudrait peut-être même pour l'avenir. Devant cette attitude inédite et non justifiée, réduisant à néant le débat démocratique sur une question majeure, nous avons décidé de quitter la séance.

Vous souhaitez réagir ? Poser des questions sur les sujets évoqués ci-dessus ? Contactez-nous à l'adresse reinventons.np@gmail.com.

*Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin*

NE LES CHERCHEZ PAS



À NEUILLY-PLAISANCE LE STATIONNEMENT EST GRATUIT